

Réforme du système
de santé :

Les propositions des
infirmières libérales
portées par la
Fédération Nationale
des Infirmiers

2019/2022

Carte d'identité

116 800 infirmières libérales réparties dans
48 700 cabinets

83,5 % de femmes

44,4 ans : l'âge moyen des infirmières libérales

30 à 40 foyers visités chaque jour

93 % des soins rémunérés à l'acte en ambulatoire
sont réalisés par des infirmiers et infirmières en
exercice libéral. Les centres de soins infirmiers ne
représentent qu'une part marginale de l'offre de soins.

Avant-propos

La Fédération Nationale des Infirmiers, première organisation professionnelle représentative des infirmières et infirmiers libéraux regrette que le thème de la santé soit peu ou prou abordé lors du grand débat national voulu par le Président de la République.

Cependant, consciente que le thème fait l'objet d'un projet de loi gouvernemental, la FNI a profité de l'instauration du grand débat national pour impliquer les infirmières libérales dans la concertation et alimenter des propositions qui pourraient être intégrées dans la Loi santé voulue par le gouvernement. C'est ainsi que, dès le 23 janvier 2019, la FNI a lancé le « grand débat des IDEL » en mettant à disposition de la profession et en ligne une plateforme de recueil de doléances et un questionnaire.



Les présentes propositions sont issues des participations apportées par la profession, au travers des 7 876 réponses au questionnaire et 1 463 contributions.

Nous avons extrait de ce « matériel » 10 propositions concrètes qui au regard des éléments qui président à la réforme et au projet de loi santé, sont de nature à améliorer rapidement et efficacement les modalités de mise en œuvre des soins de proximité.

La France, comme de nombreux autres pays, devrait s'appuyer sur les infirmières libérales, pour réformer plus vite et plus activement les soins de proximité afin de répondre au double défi sociétal qui se profile : le vieillissement de la population et l'explosion des maladies chroniques.

Daniel GUILLERM
Président de la FNI

Mesures demandées	Modalités	Effets recherchés
<p style="text-align: center;">1</p> <p>Permettre un accès aux soins direct du patient aux compétences autonomes de l'infirmière libérale sans passer par le médecin traitant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Instaurer une consultation infirmière de première ligne. L'infirmier libéral pourrait prendre en charge les affections bénignes et orienter directement, si besoin, le patient vers le médecin, le spécialiste ou le centre de plaies (activités de diagnostic, de prescription et actes techniques définis par une liste limitative). Généralisée et systématique avec tout nouveau patient fragile, chronique, poly-pathologique, cette consultation permettrait une meilleure prise en charge clinique génératrice d'économies de dépenses de santé grâce aux soins et aux hospitalisations évitées.</i> ○ <i>Élargir le droit de prescription des infirmières à certains examens de contrôle biologique. Pour intervenir rapidement et éviter certaines hospitalisations (déshydratation, dénutrition) et pour permettre une réponse plus rapide, tout en réservant la visite du médecin au diagnostic.</i> ○ <i>Autoriser les infirmières à prescrire les examens de suivi recommandés par la HAS pour les patients insulino dépendants dont elles ont le suivi, (économiser les 38,5 M€ du programme Sophia).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Faciliter l'accès aux soins et à la coordination. ● Pallier à la désertification médicale. ● Apporter du gain de temps médical utile aux médecins.
<p style="text-align: center;">2</p> <p>Accompagner le développement des soins palliatifs à domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Faciliter la mise en œuvre des soins palliatifs à domicile par les professionnels de santé de ville en développant le maillage territorial des unités mobiles de soins palliatifs</i> ○ <i>Favoriser la formation interprofessionnelle en soins palliatifs à domicile</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Répondre à l'attente de 80% des citoyens ● Humaniser les fins de vie

<p style="text-align: center;">3</p> <p>Impliquer les infirmières libérales dans l'organisation de la permanence des soins ambulatoires (PDS).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Association des infirmières libérales en appui des médecins généralistes à la permanence des soins selon les mêmes modalités de rémunérations</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduire le recours aux urgences hospitalières ● Maintenir autant que faire se peut les patients à domicile
<p style="text-align: center;">4</p> <p>Faire des soins de ville libéraux la filière naturelle du retour à domicile, après une hospitalisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Réserver le recours à l'HAD, dont les coûts globaux sont 40% supérieurs à ceux de la prise en charge libérale, à des cas limités et selon un référentiel qui tient compte de cette efficience.</i> ○ <i>Privilégier une approche qualitative plutôt qu'une approche quantitative dans le déploiement des HAD telle que définie dans la circulaire de 2013..</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir le virage ambulatoire ● Consolider les alternatives à l'hospitalisation
<p style="text-align: center;">5</p> <p>Développer la dialyse péritonéale en alternative à l'hémodialyse en centre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Le différentiel de coût entre ces techniques est très important (30 000€). L'accompagnement à domicile par des soins infirmiers sera largement compensé par les économies réalisées et est de nature à améliorer la qualité de vie de certains patients</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer le maintien à domicile ● Soutenir le virage ambulatoire
<p style="text-align: center;">6</p> <p>Accompagner le développement des nouveaux traitements du cancer (Chimiothérapie orale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Systématiser un suivi hebdomadaire à domicile des patients sous anticancéreux oraux (suivi observance, conseils, remontée d'effets indésirables) en relation étroite avec le médecin traitant, l'oncologue et le service hospitalier</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer l'observance thérapeutique ● Sécuriser le parcours patient des patients cancéreux

<p style="text-align: center;">7</p> <p style="text-align: center;">Intégrer et reconnaître l'éducation thérapeutique dans la prise en charge de tous les patients atteints de pathologies chroniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Créer une consultation et un suivi infirmier dédiés et un accompagnement à l'auto gestion de la maladie.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduire la mortalité évitable ● Promouvoir la santé ● Rendre les patients acteurs de leurs parcours
<p style="text-align: center;">8</p> <p style="text-align: center;">Réviser les modalités de mise en œuvre du PAERPA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Flécher règlementairement les sommes allouées vers une ESP périmétrée au tryptique médecin, infirmier, pharmacien.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Prévenir les conséquences du vieillissement par un repérage précoce de la fragilité
<p style="text-align: center;">9</p> <p style="text-align: center;">Acculturer les infirmières libérales à la démarche qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Prévoir une bonification conventionnelle aux infirmières et infirmiers libéraux qui s'engagent dans une démarche qualité</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer les pratiques et la qualité des soins
<p style="text-align: center;">10</p> <p style="text-align: center;">Reconnaître le rôle infirmier dans la promotion de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Développer des séances de prévention axées sur l'hygiène de vie (Alimentation, sevrage tabagique, activité physique)</i> ○ <i>Étendre le rôle infirmier au suivi du calendrier vaccinal</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer la santé de la population ● Promouvoir la santé ● Réduire la mortalité évitable

Fédération Nationale des Infirmiers

7 rue Godot de Mauroy - 75009 Paris

Tél. 01 47 42 94 13 – www.fni.fr

Mars 2019